

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article488>



Depuis quand a t-on un nom de famille ?

- Comprendre ... - La Population - Vie sociale -



Date de mise en ligne : jeudi 6 décembre 2018

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Depuis quand a-t-on un nom de famille ?

Si vous entrez dans une machine à remonter le temps pour retrouver la trace de vos ancêtres, un conseil : n'allez pas au-delà du XIII^{ème} siècle.

.....

Avant cette date les noms de famille étaient généralement réservés aux grandes lignées, le commun se contentant d'un prénom. Savez-vous que la France est le pays à avoir le plus de noms de familles au monde ? On recense plus de 1.2 millions de patronymes différents. Mais d'où viennent ils et y en a-t-il eu à toutes les époques ?

Jusqu'au 11^e siècle, les personnes ne portaient qu'un nom de baptême. Les premiers noms de familles sont apparus en France à partir du XII^{ème} siècle. C'était des surnoms qu'on donnait aux individus afin d'éviter les confusions. La forte augmentation démographique a provoqué la difficulté de différencier les différents habitants des villages. Apparus plus tardivement, les noms collectifs sont ceux qui nous intéressent ici ; il s'agit des noms de famille. A l'heure actuelle en France, ils sont généralement uniques et demeurent héréditaires.

.....

A partir du XV^{ème} siècle, un long processus de fixation des noms de famille s'amorce. Par ailleurs, le pouvoir politique s'intéresse à la question et réglemente progressivement l'existence des noms de famille.

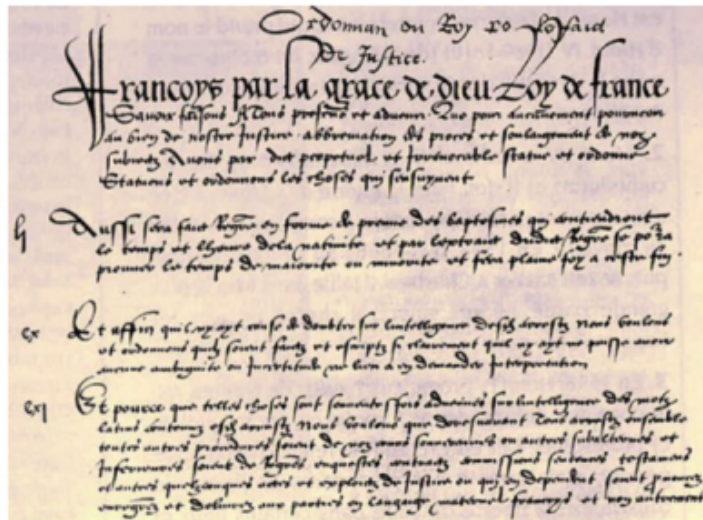
En 1474, Louis XI interdit de changer de nom sans une autorisation royale.



En 1539, François Ier promulgue l'ordonnance de Villers-Cotterêt. Celle-ci rend obligatoire la tenue de registres d'état-civil. Cette tâche est confiée aux curés, le Clergé constituant la seule « administration » présente dans tout le royaume. En fait, la décision royale officialise et généralise une pratique déjà en usage depuis le siècle précédent, principalement dans les villes.

http://portal-lem.com/documents/langues/occitan/ordonnance_de_villers-cotterets.pdf

Depuis quand a-t-on un nom de famille ?



Avec la Révolution française, la tenue de l'état-civil quitte le cadre de la paroisse. Elle passe désormais dans les attributions de l'État et se fait à la mairie de chaque commune.

La loi du 6 fructidor de l'an II (23 août 1794) interdit de porter d'autre nom et prénoms que ceux inscrits à l'état-civil sur l'acte de naissance. Cependant, le Conseil d'État peut autoriser un changement de patronyme (ils sont actuellement environ 800 par an).

En 1870, l'apparition du livret de famille fige définitivement l'orthographe de tous les patronymes.



L'étymologie des noms de familles :

Depuis quand a t-on un nom de famille ?

Connaître l'origine du nom est intéressante. Elle donne quelques informations sur l'origine (très lointaine) de vos ancêtres (origine géographique, origine sociale, métiers...).

Les noms de famille viennent :

– d'anciens prénoms de baptême : Nicolas, Martin, Laurent, Bernard, Thomas...

– de professions : Meunier, Maréchal, Boulanger, Leforgeron...

– de sobriquets et surnoms de toutes sortes liés à l'apparence physique Roux (Leroux), Brun (Lebrun), Borgne (Leborgne), aux traits de caractères (Lesage) , Leblanc

– de lieux géographiques : Dupont (habitant près d'un pont), Delaporte (habitant à l'entrée du village), Delacroix, Dupré

– de plantes, d'arbres:Poirier, Pommier

– d'animaux : Videcoq (surnom des chasseurs de l'oiseau migrateur du même nom dans le pays de caux et dans la manche), Cheval, Renard. - (On trouve un village du nom de Videcosville près de la côte dans la manche.Ce village tirerait son nom des Videcoqs d'après une tradition orale.)

– du rang social...

Les noms ont évolué au cours des siècles. Ils existent de très nombreuses variantes orthographiques d'un nom (Videcoq, Vitcoq, Vittecoq,Vidquot, Vitecoc etc...) et des diminutifs (avec des variantes orthographiques : Laurencin, Laurancin, Laurençon, Lauranson, Lauransot, Laurensot...).

Origines des noms français	Origines spécifiques à certaines régions	Noms d'origine étrangères
Origine hébraïque	Origine basque	
Origine grecque	Origine bretonne	
Origine Latine	Origine flamande	
Origine gauloise	Les noms alsaciens et lorrains	
Origine germanique	Origines catalanes	
L'ancien français	Origine corse	
	Les pays de langue d'oc	
	Les pays de langue franco-provençale	

Typologie des noms de famille

Les prénoms	Les surnoms	Les autres types
Origine germanique et "chrétienne" des prénoms	Les noms de lieux	Les noms exprimant la parenté
Noms composés à partir de prénoms	Les noms dit "d'état"	Les noms à l'étymologie incertaine
Les hypocoristiques	Les noms de métiers	Origine diverses
Les noms de saints	Les sobriquets	
Les prénoms renversés	Les surnoms "moraux"	
	Les surnoms "hébriques"	

.....

Transmission du nom :

Depuis quand a-t-on un nom de famille ?

On donne d'ailleurs comme définition du patronyme : "nom de famille". Etymologiquement, patronyme vient du latin pater, le père. Il existe aussi le matronyme, nom transmis par la mère, du latin mater.

Qu'en est-il de l'orthographe des noms :

On entend souvent dire par certaines personnes qui commencent leur généalogie : « mon nom s'écrit ainsi »



Il n'y a pas d'orthographe. Les patronymes évoluent d'un acte à un autre, selon la personne qui l'écrit (connaissance du nom...), selon la prononciation. L'illettrisme de l'époque ne permettait pas une orthographe bien établie pour les noms de familles. Leur usage était avant tout oral.

Il ne faut pas s'arrêter à une orthographe. Il faut aussi chercher des orthographe approchantes. Pensez à la phonétique ! Les sonorités évoluaient et variaient en fonction du dialecte ou du patois pratiqué dans la région concernée.

Vous serez très surpris des évolutions d'un patronyme. Un nom de famille peut être écrit de manière différente dans le même acte. Ce nom de Videcoq a été trouvé écrit de 27 façons différentes dont Vicoq !

.....

Le changement de nom :

Toute personne qui justifie d'un intérêt légitime peut demander à changer de nom. La demande de changement de nom peut avoir pour objet d'éviter l'extinction du nom porté par un ascendant ou un collatéral du demandeur jusqu'au quatrième degré

En France, lors de son mariage, chaque époux conserve son nom de naissance. Mais chacun peut choisir de prendre comme nom d'usage celui de son conjoint

Depuis la loi no 2003-516 du 18 juin 2003 relative à la dévolution du nom de famille, la transmission du nom de famille ne fait plus aucune distinction entre le nom de la mère et celui du père. L'enfant peut recevoir aussi bien le nom de l'un que le nom de l'autre, voire les deux noms accolés dans l'ordre choisi par les parents ou dans l'ordre alphabétique par décision du juge lorsque les parents ne se mettent pas d'accord sur l'ordre.

Depuis quand a t-on un nom de famille ?

Environ 82,8 % des enfants nés en 2012 portaient le nom de leur père, 6,5 % portaient le nom de leur mère, et 8,5 % portaient les deux noms accolés (père puis mère : 5,9 %, mère puis père : 1,6 %). Enfin, 2,2 % d'enfants avaient un autre nom, notamment du fait de noms en plusieurs mots de l'un ou l'autre des parents

F, Renout

(Administrateur cgpcsm)

Sources :

Géopatronyme et divers